



## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 Février 2011

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – mairie-morey@wanadoo.fr

### COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC

Le Conseil Municipal prend connaissance et approuve les chiffres du compte de gestion présentés par le comptable du Trésor Public relatifs à l'exercice 2010 qui sont les suivants :

- Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2010 :	381 997,93 €
- Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2010 :	485 515,97 €
- Dépenses d'Investissement de l'exercice 2010 :	240 783,96 €
- Recettes d'Investissement de l'exercice 2010 :	298 328,99 €

Compte tenu des reports de l'exercice précédent, à savoir :

- Déficit d'investissement de	127 865,09 €
- Excédent de fonctionnement de	702 759,71 €

Le résultat global cumulé de l'exercice présente un déficit d'investissement de 70 320,06 € et un excédent de fonctionnement de 806 277,75 €.

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le Conseil Municipal élit pour président de séance Christian JEANNE, 1<sup>er</sup> adjoint, afin de débattre du compte administratif 2010 et prend connaissance de l'état des consommations et des réalisations des crédits, qui se présente comme suit :

- Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2010 :	381 997,93 €
- Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2010 :	485 515,97 €
- Dépenses d'Investissement de l'exercice 2010 :	240 783,96 €
- Recettes d'Investissement de l'exercice 2010 :	298 328,99 €

compte tenu des reports de l'exercice précédent, à savoir :

- Déficit d'investissement de	127 865,09 €
- Excédent de fonctionnement de	702 759,71 €

le résultat global cumulé de l'exercice présente un déficit d'investissement de 70 320,06 € et un excédent de fonctionnement de 806 277,75 €.

Le Conseil Municipal procède donc au vote du compte alors que le maire, Gérard TARDY se retire momentanément de l'assemblée.

Le compte administratif 2010 est approuvé à l'unanimité des membres présents avec 10 voix pour.

### RESTES À RÉALISER ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil Municipal constate le montant des dépenses d'investissement engagées mais non mandatées au 31 décembre 2010 qui s'élève à 248 200,00 €, se répartissant comme suit :

- Achat terrain rond point :	15 000,00 €
- Réfection église :	150 000,00 €
- Travaux de voirie :	83 200,00 €

Les restes à réaliser sont compensés à l'aide de l'excédent de fonctionnement à la fin de l'exercice antérieur.

Constatant les crédits à reprendre à la clôture de l'exercice 2010, le Conseil Municipal :

1. décide d'affecter la somme de 318 520,06 € au compte 1068 pour couvrir les restes à réaliser et le résultat global d'investissement déficitaire.

2. de reprendre au compte 001 du Budget Primitif 2011 en Dépenses d'Investissement : 70 320,06 €

3. de reprendre au compte 002 du Budget Primitif 2011 en Recettes de Fonctionnement : 487 757,69 €.

### VOTE DES SUBVENTIONS 2011

Le Conseil Municipal porte au vote les subventions suivantes à inscrire au Budget Primitif 2011 :

- Manèges, fête patronale :	350€
- Amicale des Pompiers de Morey/ Chambolle :	800€
- SPA, société protectrice des Animaux :	150€
- Amicale du Sud dijonnais :	720€
- Centre Communal d'Aide Sociale de Morey Saint Denis :	7 000€

Le résultat du vote qui donne 11 voix pour, est adopté à l'unanimité des membres présents.

### INFORMATION SUR LES BASES DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un projet de notification des bases d'imposition prévisionnelles des taxes directes locales pour 2011. Le montant prévisionnel est porté au Budget Primitif 2011.

Les taux des taxes locales seront votés lors d'un prochain Conseil Municipal.

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011**

Le Conseil Municipal vote et approuve le Budget Primitif 2011 à l'unanimité des membres présents, avec 11 voix pour, les dépenses et recettes suivantes :

-	Dépenses de Fonctionnement :	914 395,06 €
-	Recettes de Fonctionnement :	450 490,00 €
-	Dépenses d'Investissement:	603 164,00 €
-	Recettes d'Investissement :	673 484,06 €

compte tenu des reports antérieurs, soit un déficit d'investissement de 70 320,06 €, un excédent de fonctionnement de 487 757,69 €,

Le total des dépenses est de : **1 587 879,12 €**

Le total des recettes est de : **1 611 731,75 €** soit un excédent dégagé de **23 852,63 €**.

## **INDEMNITÉ D'ÉVICTION**

Dans le cadre du projet de rond point sur la RD 974, la commune a été amenée à acheter une partie de la parcelle de vignes cadastrée AO 222, lieudit « Les Sionnières » appartenant à Mme TREMBLAY Marie Annick et exploitée par le Domaine Michel NOËLLAT de Vosne Romanée. Après vote approuvé à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de verser une indemnité d'éviction à l'exploitant, calculée sur une moyenne de fermage des trois dernières années et une période de 10 années (durée du bail restant à courir), soit la somme de 3 348,80 € arrondie à 3 350 €.

## **ESTIMATION DES DOMAINES**

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'estimation du service des domaines sur la parcelle communale cadastrée AB287, lieudit « Les Chaffots » d'une superficie de 528 m<sup>2</sup>, en nature de pierrier, dont le montant s'élève à 90 € de valeur vénale pour ce bien.

Un groupe de travail composé de Mrs Jean-Paul MAGNIEN, Samuel JEANNIARD, Sébastien JOUAN et Gérard TARDY est constitué pour étudier le projet d'aménagement transmis par M. Frédéric MAGNIEN, candidat à l'achat de cette parcelle. Les viticulteurs joignants de ladite parcelle seront également convoqués pour en débattre.

## **DOSSIER D'INFORMATION SUR LA TÉLÉPHONIE MOBILE**

Le Maire porte à la connaissance du public un dossier d'information sur le projet d'implantation d'un support de téléphonie mobile sur l'antenne existante de la montagne de la Combe Grisard par l'opérateur SFR. Cet ajout d'antenne porterait la hauteur de l'édifice à 14,40 m par rapport au sol.

Le Conseil Municipal sera amené dans un proche avenir, à se prononcer sur la faisabilité du projet.

Le dossier est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- M. MAZOYER Robert signale son accord pour la vente à la commune de sa parcelle AM 409.
- Deux lettres de M. Mme CASTAGNIER Jérôme et M. Mme TILLEMANN David sont transmises en Mairie. Elles ont pour objet la demande d'installation de jeux d'enfants. Un groupe de travail est donc constitué pour en débattre avec les parents demandeurs : Antoine LARDY, Rachel ROGER, Samuel JEANNIARD et Gérard TARDY.
- Rapports de gendarmerie, résultats d'analyses d'eau et nouveaux permis de construire : portés à connaissance.
- Lecture de deux lettres de la préfecture sur la procédure de marchés publics et la création du poste d'adjoint technique voirie.
- Cérémonie de la FNACA, le samedi 19 mars 2011, à 16h30 au Monument aux Morts de Morey.
- Travaux église : constatation de pierres abîmées en façade sur la partie en ogive, travaux supplémentaires à prévoir.
- La marche des Climats de Bourgogne aura lieu le vendredi 8 avril 2011, à 19h, au départ de l'église de Chambolle Musigny.
- Réception d'une lettre de la part de Virgile LIGNIER qui sera lue lors d'un prochain conseil, après entretien entre l'intéressé et le Maire.
- Rapport des délégués : commission scolaire, commission voirie, commission communication, commission bâtiments.

Prochain Conseil Municipal le 13/04/2011, à 19h en séance publique